

(1)

( N° 141. )

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 13 AVRIL 1886.

### NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapport fait, au nom de la commission, par M. DE BURLET.

*Demande du sieur Louis-Henri REICHEL.*

MESSIEURS,

Le sieur Reichel, curé à Toernich, arrondissement d'Arlon, demande la naturalisation ordinaire.

Né à Niederwampach, dans le grand-duché de Luxembourg, le 23 octobre 1842, il a résidé en Belgique depuis 1859.

Ordonné prêtre en 1870, il a pris son domicile à Beho (Bastogne), où il a été chapelain jusqu'en 1872; successivement curé à Beho et à Toernich, il a pris, en 1884, son domicile dans cette dernière commune.

Les renseignements sur sa moralité sont des plus favorables; il a satisfait aux lois sur la milice et s'engage à acquitter le droit d'enregistrement prescrit par la loi.

La commission estime qu'il y a lieu d'accueillir favorablement sa demande de naturalisation.

*Le Rapporteur,*

J. DE BURLET.

*Le Président,*

A. GUYOT.

---